

communication



Saint-Germain-en-Coglès : premier prix cantonal du "fleurissement". Eh oui, c'est bien notre commune qui a été choisie, parmi les onze collectivités du canton, par un jury confirmé qui a été séduit par l'esthétisme des espaces publics. Ce prix a été officiellement décerné le 6 septembre dernier, lors de la soirée organisée à Saint-Brice dans le cadre des festivités du comice agricole et du jumelage.

SOMMAIRE

Communication	1
Actualités	2-3
Associations	4
Agenda	4

BELLE IMAGE ! Un premier prix cantonal pour Saint-Germain

Il y a des années que notre commune de Saint-Germain mise sur la qualité de l'environnement, des années qu'elle investit pour fleurir les quatre coins de son territoire et qu'elle incite les habitants à fleurir et à embellir...

Aujourd'hui, c'est toute notre communauté germanaise qui est récompensée. L'obtention de ce premier prix cantonal du fleurissement offre, aux habitants et visiteurs, une belle et dynamique image de notre commune où la qualité de vie est indéniable.



Saint-Germain succède donc, dans ce privilège, à la commune de Coglès qui avait obtenu, l'an passé, ce premier prix. Trophée du fleurissement, l'œuvre d'art en granit, créée par Gilles Rouvre et offerte par la com-

munauté de communes, viendra bientôt orner les locaux de la mairie. Début janvier en effet, à l'occasion de la manifestation traditionnelle des voeux de Madame le Maire et de la remise des prix du concours de maisons fleuries, le fameux trophée passera des mains de Madame Villerbu à celles de Madame Gérard, respectivement maires de Coglès et Saint-Germain.

Les Germanais peuvent être fiers de "leur" trophée. Celui-ci témoigne des engagements financiers pris par la municipalité en matière d'embellissement et du travail concret réalisé par les employés municipaux qui assurent, tout au long de l'année, l'entretien des espaces verts, la plantation des fleurs et arbustes, la création de massifs, etc. Les habitants en sont les premiers bénéficiaires.

MAISONS FLEURIES Le palmarès

Les Germanais, eux aussi, font des efforts pour embellir les façades et les jardins de leur habitation. Le concours de maisons fleuries, édition 2003, a connu la participation d'une vingtaine de familles. Ci-dessous, le nom du gagnant dans chaque catégorie.

- "Maison avec jardin très visible de la rue, en agglomération"** : M. et Mme Claude Simon, 15 allée de la Chauvière.
- "Maison avec jardin très visible de la rue, campagne"** : M. et Mme Claude Guillaume, la Chartrie.
- "Balcons et terrasses fleuris"** : M. et Mme Joseph Gehannin, 27 allée de la Chauvière.
- "Fenêtres ou murs visibles de la rue"** : M. et Mme René Sourdin, 8 rue Principale.
- "Décor floral de commerces"** : M. et Mme Daniel Trichard, 1 rue du Pontavice.
- "Fermes et exploitations"** : M. et Mme Bernard Dagnet, le Haut Breil.

SERVICE

14, rue de la Gare,
le cabinet médical
a ouvert ses portes



Propriété de la commune, le bâtiment du 14, rue de la Gare a été complètement restructuré et réaménagé pour accueillir un service indispensable à la population : un cabinet médical. Composé d'une salle d'attente, d'un cabinet (lui-même constitué d'une partie bureau et d'une partie consultation), d'un espace toilettes et d'un couloir, le cabinet est bien sûr équipé aux normes et adapté pour l'accès des handicapés.

Financé par la commune, ce chantier témoigne d'abord d'une volonté des élus d'offrir à ses habitants des services de proximité. A l'heure, hélas, où l'on parle de supprimer, dans les communes rurales, des services publics tels la Poste ou la trésorerie, il est des communes - telle la nôtre - qui n'hésitent pas à investir pour amener de nouveaux services...

C'est donc grâce à cette volonté d'élus que le cabinet médical est aujourd'hui opérationnel. Depuis le 18 août, le bâtiment accueille les activités du Docteur Alain Davaine qui exerce son activité professionnelle dans de bonnes conditions.

Vous pouvez joindre le médecin en appelant le 02 99 95 40 84.

LE SQUARE...

Un espace public privilégié

Directement inscrit dans le cadre du projet "jardin de l'eau" - un projet qui devrait se concrétiser en 2004, le nouvel espace aménagé auprès de la mairie est aujourd'hui terminé. Il est accessible à tous. Après la démolition de la maison Prioul, on a entièrement réaménagé l'endroit pour en faire cet espace qui sera bien sûr agrémenté de verdure et de fleurs.



LOTISSEMENT DE LA VALLÉE...

Le chantier avance à grands pas



Le lotissement de la Vallée, la construction des dix maisons individuelles, par l'Office HLM, est quasi achevée. Ces logements pourront être livrés d'ici fin mars ou mi-avril.

A noter que le chantier de la Vallée, commencé il y a une année, portait aussi sur la création de 18 parcelles de terrain en accession à la propriété. Prix du mètre carré de terrain : 28 euros. Aujourd'hui, 9 lots ont été retenus.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie au numéro suivant : 02 99 95 45 25.

EN BREF...

Les petits échos...

Recensement militaire : les jeunes ayant atteint leur 16^e anniversaire sont invités à venir s'inscrire en mairie pour le recensement militaire. Par la suite, ils seront convoqués pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Ils doivent se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Liste électorale : les jeunes de la commune ayant atteint l'âge de 18 ans seront inscrits d'office, avant le 31 décembre, pour figurer sur la liste électorale. Pour les nouveaux habitants, les inscriptions sont à effectuer en mairie avant le 31 décembre prochain pour figurer sur la liste électorale. Se munir de la carte nationale d'identité.

Local jeunes : après bien des hésitations, le conseil municipal a décidé de fermer définitivement les portes du local des jeunes situé auprès de la cantine. Dommage pour les jeunes qui n'ont pas toujours su se montrer responsables de "leur" salle (qu'ils ont pourtant souhaitée) et respectueux de la tranquillité des voisins.

RENTRÉE SCOLAIRE

L'effectif global en
légère augmentation



A l'école privée, la rentrée 2003 s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles avec un effectif global de 164 enfants (un + de 10 élèves par rapport à l'année dernière). Les écoliers sont répartis en sept classes :

- petites sections de maternelle avec l'enseignante Véronique Soulard,
- moyennes et grande section : Gisèle Brard ;
- grande section, CP : Marie-Françoise Tiercin ;
- CP et CE1 : Mathilde Brunet qui remplace Céline Olivier ;
- CE1 et CE2 : Agnès Lamballais, directrice ;
- CE2 et CM1 : Madame Annie Besnard ;
- CM2 : Monsieur Denniel.

A noter que la décharge de direction a été confiée à Claude Montjarret qui assure le remplacement de Mlle Lamballais chaque vendredi.

Côté activités, les enfants de CE2 et de CM1 pourront se rendre à la piscine de Fougères au 3^e trimestre. Faute de place, 30 élèves seulement sont concernés par cette animation. Par ailleurs, les enfants bénéficient des compétences d'Alexandre Tourmen, l'emploi jeune de la commune, qui est chargé de l'animation "sports".

BIBLIOTHÈQUE

Les travaux commencent en novembre

Le début de l'été prochain verra l'ouverture, dans notre commune, de la bibliothèque. Comme nous vous l'avons déjà annoncé, elle prendra place dans l'ancien local des pompiers et de l'abri-bus, place de la Mairie. Les travaux de restructuration du bâtiment vont commencer à la mi-novembre et devraient durer de huit à dix mois. La bibliothèque s'étendra sur une superficie de 130 m² et comportera de nombreux rayonnages, des espaces de lecture, etc. Le plan ci-dessous vous permettra de mieux visualiser le futur agencement. Un nouvel abri-bus sera construit.



En ce qui concerne le fonctionnement, la bibliothèque devrait ouvrir ses portes 12 heures par semaine (de préférence le mercredi et le samedi). Elle sera gérée par une équipe de bénévoles, épaulée par un professionnel recruté par la communauté de communes.

Dès son ouverture, la bibliothèque sera dotée d'un fonds de livres (propriété Saint-Germain) et d'ouvrages prêtés par la Bibliothèque départementale de prêt. L'acquisition des premiers livres sera réalisée grâce à la participation de la commune et de la communauté de communes (la somme fixée est de 1 euro par habitant) et à une subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Les années suivantes, la commune attribuera à la bibliothèque une subvention annuelle.

Bien sûr, chaque numéro de l'Echo de Saint-Germain sera l'occasion de faire le point sur l'avancement du chantier.

A la recherche de bénévoles
Vous aimez les livres et souhaitez vous impliquer plus avant au sein d'une équipe... pourquoi ne pas vous faire connaître.
Appeler la mairie au 02 99 95 45 25.

BALADE

51km de chemins aménagés

51 : c'est le nombre de kilomètres de sentiers de randonnée qui ont été aménagés sur le territoire de Saint-Germain. Faciles d'accès et ouverts à tous, ces chemins-là sont des lieux privilégiés de promenade en famille ou entre amis.

Que vous soyez un marcheur du dimanche ou un randonneur chevronné, que vous préfériez avoir le nez au vent à vélo ou à moto... vous pouvez emprunter ces sentiers (ne pas circuler dans les bois à moto). Ils vous sont destinés et n'attendent que votre visite. Attention cependant, la nature est fragile et pensez qu'il faut à tout prix la préserver. Nous comptons sur vous.

Il y a quelques jours, deux nouveaux chemins ont été ouverts. Le premier va de la Morinais pour rejoindre le chemin du Pré ; le second, celui de la Valerie, passe par le bourg, auprès du parking. Belle balade !

Vous pouvez vous procurer le plan de chaque circuit à la mairie.



À l'heure de la rentrée...

... il est utile de connaître le nom et les coordonnées des responsables d'associations. A vous de choisir entre le sport, la culture, les loisirs, le social, etc.

SPORTS

AMICALE CYCLISTE

Cyclotourisme et vélo tout terrain.
Président : Albert Larcher, tél. : 02 99 95 41 29.

CLUB DE VOLLEY-BALL

Quatre équipes.
Resp. : Marina Jourdan, tél. : 02 99 95 48 67.

ENTENTE SPORTIVE ST-GERMAIN-MONTOURS

Activité football et École de football.
Resp. : Jean-Marie Goudal, 02 99 97 74 15
Daniel Lechat, 02 99 95 42 46.

MOTO LOISIRS DU COGLAIS

Organisation d'une manifestation annuelle.
Président : Louis Bannier, tél. : 02 99 95 42 48.

TENNIS CLUB

Une trentaine d'adhérents.
Resp. : Stéphane Chevallier, 02 99 95 42 94.

TONIC GYM GERMANAIS

2 séances pour les plus jeunes et les retraités.
Resp. : Marcelle Boimartel, tél. : 02 99 95 41 52.

TWIRLING DU RÉVEL

L'art de manier le Twirling bâton.
Resp. : Maryvonne Lodé, 02 99 95 45 23.

CULTURE

AMITIÉS GERMANAISES

Association des retraités.
Resp. : Mary Coirre, tél. : 02 99 95 48 31

BATTERIE-FANFARE DU COGLAIS

La musique en fanfare...
Resp. : Ostiane Le Berre, tél. : 02 99 98 91 09.

CHORALE

Nouvelle activité (lire ci-contre).
Resp. : Maryvonne Leloutre, 02 99 95 40 05.

CEN RIDO, THÉÂTRE GERMANAIS

Représentations théâtrales ponctuelles.
Resp. : Michèle Patin, 02 99 95 47 21.

YOGA

Nouvelle activité (lire ci-contre).
resp. : Chantal Rochelle, 02 99 97 85 06.

SOCIAL

ADMR

Aide aux familles. Présid. Marguerite Despas.
Rdv aux permanences, le mardi de 10 h à 12 h.
2, rue de l'Église. Tél. : 02 99 95 42 60 ;
02 99 95 47 92 ; 02 99 95 42 89.

DIVERS

ANCIENS COMBATTANTS

A.F.N. : René Coquet, tél. : 02 99 95 44 10.
A.C.P.G. : J. Gaumerais, tél. : 02 99 95 40 22.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Président : Rémi Beaulieu, tél. : 02 99 98 81 25.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Président : Marcel Coudray, tél. : 02 99 95 47 12.

NOUVEAU CHEZ VOUS

Deux associations

Deux associations sont en cours de constitution dans notre commune, ce qui va permettre aux Germanais de pratiquer deux nouvelles activités : le yoga et le chant.

ESPACE YOGA,

c'est l'intitulé précis de l'association créée par Chantal Rochelle, une Montouraise qui anime déjà des cours à l'extérieur. "Le yoga", précise-t-elle, "c'est l'allié précieux pour une qualité de vie". Jolie formule pour cette pratique qui favorise en effet l'épanouissement personnel, tant physique que moral. Les cours ont déjà commencé et ont lieu le mardi à 20 h 30 à la salle Jean Guéhenno. Prix des séances : 50 Euros par trimestre.

Pour vous inscrire, n'hésitez pas à appeler le responsable C. Rochelle au 02 99 97 85 06.

AU PLAISIR DES VOIX,

l'allusion à la chanson fait en même temps allusion aux bois de Saint-Germain. L'idée est poétique et ce sera le nom de l'association que vient de créer tout récemment Maryvonne Leloutre, une Germanaise de longue date. Pratiquant le chant depuis 25

ans, elle a décidé de concrétiser un projet qui lui tient à cœur depuis longtemps : constituer et animer un groupe vocal pour partager sa passion. Déjà, une trentaine de Germanais ont fait le pas et le groupe accueillera avec plaisir les nouvelles recrues (hommes et femmes). Les répétitions ont lieu tous les lundis à 20 h 30 à la salle Jean Guéhenno. Au répertoire : chanson française contemporaine.

Inscriptions auprès de M. Leloutre, au 02 99 95 40 05.

CYCLISME : joli palmarès

1225 km en 57 heures

Quatre Germanais ont participé en août dernier à la célèbre épreuve cycliste "Paris-Brest-Paris" dont la longueur du parcours est impressionnante : 1 225 km. Jean-Claude Lejeune, Hervé Viel, Bruno Roisil et Patrick Louvel, membres actifs de l'Amicale Cycliste, ont pris le départ parmi les 4 000 participants. À l'arrivée : un palmarès fort honorable pour nos quatre sportifs.

Jean-Claude Lejeune est arrivé 57^e et a parcouru le circuit en 57 heures ; les trois autres concurrents ont mis un peu plus de 70 heures pour l'épreuve. Bravo aux quatre sportifs qui auront certainement envie de faire mieux... l'année prochaine.

VIE QUOTIDIENNE

Le planning des salles

	SALLE POLYVALENTE	SALLE DES SPORTS
ÉCOLE		Lundi, 8 h 45 à 10 h 15 ; jeudi, 13 h 30 à 15 h ; vendredi, 13 h 30 à 15 h 15.
GYM VOLONTAIRE	Jeudi, 20 h 30 à 21 h 30 ; vendredi, 15 h 45 à 16 h 45.	
TWIRLING	Mercredi, 14 h à 17 h (ou salle des sports).	Mercredi, 14 h à 17 h 30 (ou salle polyvalente) ; vendredi, 18 h à 20 h ; samedi, 10 h à 12 h.
TENNIS		Lundi, 16 h à 20 h ; mardi, 17 h 20 h ; jeudi, 17 h 30 à 22 h ; 1 dimanche sur 2 (journée).
VOLLEY-BALL		Mardi, 20 h à 22 h ; mercredi, 17 h à 19 h ; vendredi (match), 20 h à 22 h ; samedi, 12 h 30 à 18 h ;
POMPIERS		Mercredi, 19 h à 21 h.
FOOTBALL	Mercredi, 14 h à 17 h (ou salle des sports).	Mercredi, 14 h à 17 h 30 (ou salle polyvalente).
BATTERIE FANFARE	Vendredi, 20 h à 22 h	

AGENDA

10 novembre	Concours de belote, Amitiés Germanaises.
15 novembre	Repas de la Sainte Cécile.
9 décembre	Repas annuel de l'association Amitiés Germanaises.